

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME XVII — N° 2
SEPTEMBRE 1938

SOMMAIRE

Un oublié : Félix van Hulst. Lecture faite à la séance du
9 juillet 1938 par M. Maurice Wilmotte 25

Chronique :

A la mémoire d'Anna de Noailles 33

Un oublié : Félix van Hulst

(1799-1872)

(Lecture faite à la séance du 9 juillet 1938
par M. Maurice WILMOTTE)

Allez-vous assister à une exhumation ? Je le crains, car l'écrivain belge dont je désire réveiller ici l'aimable souvenir, est totalement oublié. Aucun de vous, je présume, n'a prononcé son nom ni lu ses écrits, et il est malaisé de dire si c'est votre faute ou si c'est la sienne.

Ce doit être la sienne, car la mémoire littéraire, si elle est souvent injuste, a pourtant des heures de fidélité. Déjà les « Jeune-Belgique », si pourfendeurs de réputations qu'ils fussent, s'étaient créé un armorial chez nous. C'était vers 1880, et je puis affirmer que sans le tapage qu'ils firent autour de Van Hasselt et sans le siège vide et fleuri qu'ils réservèrent à l'ombre d'Octave Pirmez au banquet Lemonnier, on n'aurait pas eu peut-être la pensée de consacrer, avec autant de zèle, des livres et des articles à ces deux devanciers, qui leur ressemblaient si peu. Plus tard, Séverin fit le même honneur à Weustenraad, mais il ne réussit pas à le tirer de l'oubli.

Etonnez-vous, cela étant, que la modeste figure de Félix Van Hulst se soit effacée dans la pénombre de l'histoire ! Ce laborieux, qui n'écrivit ni vers ni roman, mais fut un critique sagace et un érudit ingénieux, eut encore le tort grave de s'immobiliser sur la rive mosane. Il fut et resta

de sa province. Il est vrai que, s'il voyagea peu, son esprit parcourut allègrement les espaces. Grand liseur, il se plut à remonter aux temps où les Pays-Bas imposaient à leurs voisins le respect de leurs savants et l'admiration de leurs artistes. Nul, mieux que lui, n'a parlé entre 1830 et 1850 de Juste-Lipse, Ortelius, Goltzius, Otto Venius. Car notre grand siècle, à nous Belges, est le XVI^e siècle, non le XVII^e, comme le veut une tradition scolaire en France, ou le XVIII^e selon le mot de Michelet. Sans le fanatisme confessionnel d'un roi à demi-fou nous aurions eu peut-être le plus magnifique épanouissement qu'un petit peuple ait connu à la fin de cette Renaissance, à laquelle nous avons donné Marnix de Ste Aldegonde, Juste-Lipse, André Vésale, Ortelius, Simon Stévin.

C'est ce qu'a, le premier dans nos lettres, entrevu Félix Van Hulst. Il portait un nom flamand, mais il était de pure race wallonne. Par son mariage avec la fille du professeur Rouillé (Français de bonne souche, naturalisé Belge en 1815 et qui fit toute sa carrière à l'Université de Liège) il affirma davantage encore ses prédilections latines. L'amitié et le patronage de Philippe Lesbroussart, qui devint son oncle par un mariage, l'aidèrent dans ses premiers travaux. Or Lesbroussart, dont il rêva d'être le successeur à l'Université de sa ville natale, enseignait avec éclat la littérature française. Lui-même était fils de Français, et bon poète, et il avait débuté comme le baron de Stassart, qui fut président de l'Académie des sciences et des lettres, par l'administration sous l'Empire. Tous ces gens-là avaient un pied au delà de la frontière, et bien d'autres qu'eux. A Liège, au lycée impérial qui devint l'Athénée plus tard, enseignait Chênedollé le fils de l'auteur du *Génie de l'homme* et de l'ami de Chateaubriand, à qui Sainte-Beuve a fait un sort enviable dans un cours professé à Liège, et dans un de ses plus beaux livres. Et je ne parle pas des réfugiés de l'ère napoléonienne, qui étaient légion chez nous, au barreau, dans la presse, etc.

Voilà l'époque où Félix Van Hulst doit être situé. C'est — littérairement — une assez triste époque. Lorsque ce

bibliographe ardent et consciencieux eut l'idée de fonder une revue dans sa ville natale, en février 1844, il chercha des collaborateurs un peu partout, à Liège d'abord où le fabuliste Rouveroy représentait assez maigrement un genre littéraire du passé, dont la mode s'était maintenue, où Edouard Wacken et Weustenraad (celui-ci auditeur militaire) s'efforçaient de renouer la tradition d'une poésie plus apparentée à Millevoye et à Casimir Delavigne qu'à Lamartine et à Hugo. Ses démarches eurent, en somme, peu de succès. J'ai lu les lettres éplorées qu'il écrivait au baron de Stassart et où il mendiait une fable, un quatrain agréablement tournés, mais d'un demi-siècle en retard sur la poésie française du moment. L'idée ne lui vint pas de s'adresser aux écrivains de Paris, comme Max Waller le fit en 1880, avec un certain succès.

Il y a pis. Ces écrivains, il semble les ignorer ou les dédaigner. Dans les huit volumes de la *Revue de Liège* vous cherchiez en vain dix pages consacrées à Hugo, à Vigny ou à Balzac. Lamartine lui-même est à peine nommé. Le plus grand critique de la génération (vous devinez que, pour moi, ce n'est pas Gustave Planche) obtient, à plusieurs reprises, une mention; encore la doit-il au soin qu'on a pris de donner un sommaire analytique de la *Revue des deux Mondes*. Au surplus cette mention est toujours empreinte de peu de bienveillance. Dans le tome I (p. 163) de la *Revue de Liège*, on lit ceci : « Cet écrivain — c'est de Sainte-Beuve » qu'il s'agit — semble hésiter toujours sur ce qu'il pense, » tant il emploie de détours, de circonlocutions et de parenthèses pour dire les choses les plus simples. Avec une » érudition très étendue, parfois il a l'air d'avoir découvert, » il n'y a qu'un moment, ce que tout le monde sait par cœur depuis un temps infini... », etc. Dans le tome II (p. 146), Félix Van Hulst revient à la charge, et il s'étonne (n'est-ce que de l'étonnement ?) que le jugement porté par le critique français sur Rancé ait été reproduit par tant de journaux : « Ce n'est pourtant pas, à notre avis, un chef-d'œuvre de critique, il s'en faut bien, et pour le fond et » pour la forme ». Est-ce tout ? Non pas, car dans la *Revue*

de Belgique il adressera à Sainte-Beuve une lettre ouverte, dont le sens est assez vague, mais dont l'intention n'est assurément pas très favorable.

Si j'insiste sur ce point, c'est que peu après cette date mémorable, un menu fait de la vie parisienne allait mettre l'auteur de *Volupté* et des *Lundis* dans des rapports plus intimes, mais certes moins agréables encore, avec nos écrivains. Il s'agit de la démission que Sainte-Beuve donna, à la suite d'un malentendu stupide, de ses fonctions à la Mazarine, démission qui le décida à accepter en Belgique une chaire qu'il avait refusée en 1831. M. Oscar Grojean ⁽¹⁾ a conté de façon très précise, et non sans humour, cette querelle violente que la nomination de Sainte-Beuve à l'Université de Liège devait susciter. On voit, en le lisant, que le nationalisme littéraire ne date pas d'aujourd'hui, et qu'on n'avait pas attendu Edmond Picard, ni même Charles Potvin, l'auteur du livre *De la corruption littéraire en France*, pour exprimer avec véhémence un sentiment où il entrait peut-être autant de jalousie rancunière que d'incompréhension. Mais si dans la brochure de M. Grojean on trouve le piquant récit de toutes les manœuvres auxquelles se livra Edouard Wacken, le principal adversaire de la candidature Sainte-Beuve, et de l'appui, que lui prêtèrent des confrères belges dans la presse périodique et quotidienne, vous y chercherez en vain le nom de Félix Van Hulst.

Pourtant celui-ci fut aussi candidat à la chaire que le ministre Rogier, dès 1831, avait voulu attribuer à Sainte-Beuve et qu'il lui offrit encore en 1848. Une lettre adressée au baron de Stassart en fait foi. Vers la cinquantaine, de plus en plus las des besognes professionnelles (car Félix Van Hulst était avocat et inscrit au barreau liégeois) et ayant, dans des rapports et en qualité d'inspecteur général des écoles de la Ville de Liège, fait certaines preuves de compétence pédagogique, l'auteur de tant de monographies érudites sur nos penseurs, savants et artistes du passé, se crut en droit de briguer une chaire académique, lui assurant

(1) *Sainte-Beuve à Liège*, lettres et documents inédits, Paris-Bruxelles, 1905.

l'otium cum dignitate. Sa parenté avec Lesbroussart et Rouillé, tous deux maîtres réputés, l'encourageait à une détermination un peu tardive. Il semble qu'il n'ait pas trouvé en haut lieu les encouragements qu'il espérait.

Aurait-il, comme professeur, acquis l'autorité nécessaire ? Aurait-il surtout su se déprendre de certains préjugés, que sa première éducation et l'ambiance où il se maintint avaient inscrits, en quelque sorte, au plus profond de lui-même ? On en douterait lorsqu'on lit l'avant-propos du tome I de sa revue, avant-propos qui est de lui et où il nous annonce que « c'est sous la bannière des écrivains du siècle de » Louis XIV que la commission de la rédaction de la *Revue de Liège* a la ferme résolution de marcher autant qu'elle » pourra ». Désiré Nisard aurait pu contresigner cette profession de foi ; peut-être l'aurait-il rédigée en un français meilleur. Toutefois, où Van Hulst reprend l'avantage, c'est lorsqu'il proclame son admiration pour le XVIII^e siècle, et pas seulement pour Montesquieu et Buffon ⁽¹⁾, mais aussi pour Jean-Jacques qui « nous a laissé des modèles » parfaits de l'éloquence... dans l'exposé des principes de la » morale universelle » et pour Voltaire « dont la gloire » suffirait à elle seule pour contrebalancer toutes les gloires » du siècle de Louis XIV ». La pensée ici vaut mieux que la forme ; elle nous aide en tout cas à classer l'auteur. Il en ressort que si Van Hulst n'a pas été au delà dans ses ferveurs, dont Joseph-Marie Chénier est, pour ainsi dire, le dernier bénéficiaire, c'est parce que ses études et ses lectures le préparaient mal à une initiation qui, en France même, fut lente et inégale. N'oublions jamais l'opposition de la critique académique, les colères de Désiré Nisard, les réserves de Villemain et de St Marc Girardin, les réticences de Sainte-Beuve lui-même, si indulgent pour les

(1) Voyez ses *Mélanges* (Liège, Félix Oudart, 1843), p. 235. Il ne peut « méconnaître qu'en portant les lumières de l'esprit le plus pénétrant et le plus étendu dans le chaos de la législation, il (*Montesquieu*) a mérité qu'on dit de lui qu'il avait retrouvé les titres du genre humain ». Il ne s'exprime pas avec moins de respectueuse admiration lorsqu'il loue « la magnificence du style dont Buffon a peint les œuvres de la création ».

petits maîtres de la littérature impériale et si sévère pour Balzac, Vigny et pour le Hugo d'après la rupture.

C'est encore à Paris qu'il faut aller chercher, autant que dans sa patrie même, l'explication d'une curiosité très attentive de Van Hulst pour les hommes et les choses d'Outre-Rhin. De 1817 à 1848, on pourrait énumérer une vingtaine de récits de voyage et d'études plus ou moins approfondies de Français, dont l'Allemagne ⁽¹⁾ fournit le thème. Rien de surprenant donc si, en 1847, Van Hulst consacre un gros in-octavo à une excursion rhénane, en s'attachant surtout, comme Victor Hugo l'avait fait, à ces vieilles légendes, qui s'accrochent, avec la ténacité du lierre, aux murs croulants des antiques demeures, d'où les burgraves du Rhin sortaient, dit-on, comme les fauves de leur tanière, pour dépouiller le timide marchand ⁽²⁾. Dans la pensée de l'auteur, ce voyage n'était que le préambule d'un autre plus éloigné, car le sous-titre de ces 608 pages est ainsi libellé : « Excursion d'un Belge en Suisse ». En fait, ce n'est guère qu'un chapelet de gracieuses légendes, dont la plupart sont puisées dans les recueils d'auteurs germaniques, recueils que plusieurs de nos écrivains, Wacken, Etienne Hénaux, etc. n'ont pas ignorés. Bien entendu, Van Hulst avait lu *Le Rhin* de Victor Hugo; il le mentionne discrètement et pas toujours de façon aimable; mais ce sont les sources allemandes qui l'attirent et lui fournissent les principaux développements de son œuvre. Conteur facile et érudit à la fois, il fait penser à Toppfer plutôt qu'à ses émules français. Mais ce qui est bien à lui (ou plutôt, ce qu'il doit à la poésie germanique qui semble lui avoir été familière), c'est un tour à la fois ironique et sentimental, c'est aussi un goût et un sens du fantastique, en quoi il se rapproche singulièrement des poètes mosans, et pas uniquement de ceux de sa génération.

⁽¹⁾ On en trouvera une liste incomplète dans L. Reynaud, *L'influence allemande en France au XVIII^e et au XIX^e siècle*, pp. 146-51.

⁽²⁾ *Le Rhin de Cologne à Mayence*, ses châteaux, ses ruines, ses coteaux, souvenirs historiques, traditions populaires, chroniques et légendes qui s'y rattachent ou Excursion d'un Belge en Suisse, I^{re} partie, Liège, Oudart, 1847, 608 p. in-8^o.

Dans la *Revue de Liège*, il avait d'ailleurs manifesté un intérêt très vif pour les lettres d'Outre-Rhin. Il insère dans le premier tome une étude sur la jeune Allemagne, qui rappelle, avec plus de modestie, le très curieux livre de Blaze de Bury sur le même sujet; cette étude, due à Emile Frensdorff, est suivie d'autres consacrées à Zschokke, à Hebel, etc. Là encore, il est de complicité intelligente avec Wacken, Hénaux et d'autres écrivains de son petit pays, tous sollicités également par le romantisme littéraire de nos voisins de l'Est, alors qu'ils étaient plutôt rétifs à l'imitation de celui que Paris leur offrait (1).

Est-ce l'ignorance ou le dédain, ou même un sentiment moins avouable encore, l'envie, qui dicte leur attitude? Sincèrement je ne le crois pas. Mais pour les comprendre et peut-être les excuser, il faut se reporter au temps où ils vécurent, peu encouragés par le Pouvoir, peu lus, pareils à des ouvriers qui, travaillant sous terre, restent inaperçus du passant, tout au plus attentif un instant au bruit sourd de leurs marteaux. Muselée de 1793 à 1815, sacrifiée au néerlandais de 1815 à 1830, notre littérature est d'abord timide, farouche même. Elle s'estime heureuse du moindre encouragement, elle n'a en soi qu'une confiance limitée. D'ailleurs, elle ne pouvait, en un laps si court, atteindre une maturité réservée à des époques meilleures, et dont la condition inéluctable est une lente et sévère élaboration. Enfin elle devait bien tolérer une concurrence infiniment plus dangereuse que les obstacles créés par la coexistence d'une seconde langue, et cette rivalité était aggravée par le

(1) Dans le tome IV de la *Revue de Liège*, van Hulst insère sans la moindre réserve une lettre dont l'auteur parle sans ménagement de la France, lui opposant l'Allemagne et l'Angleterre, celle-ci « attentive à tout ce qui se passe dans le monde », celle-là qui « semble avoir des sympathies pour un peuple qui appartient par son origine à la grande nation germanique » (p. 292). Ne sursautez pas, car vers la même date, Ferdinand Hénaux, l'historien de Liège, dans une brochure où il s'efforçait de démontrer que Charlemagne était né sur la rive mosane, s'écriait en guise de conclusion : « Liège est german ». C'est en 1842 que Victor Hugo rédige la préface de son *Rbin* et voici comment il s'exprime : « L'Allemagne, il (*l'auteur*) ne le cache pas, » est une des terres qu'il aime et une des nations qu'il admire. Il a presque un sentiment » filial pour cette noble et sainte patrie de tous les penseurs. S'il n'était pas français, » il voudrait être allemand ». (p. 13 du tome I de l'édition définitive ».

fait que l'absence de traité de la propriété littéraire favorisait, autant que sa richesse et sa supériorité, sa grande rivale parisienne. Ce qu'a été exactement la contrefaçon belge des livres français, on ne le saura jamais. On a aligné des chiffres, et nous devons à M. Dopp de précieux renseignements sur l'importance matérielle de cette piraterie savamment organisée (1). Mais ce sont ses effets intellectuels et moraux qu'il est impossible d'évaluer, en bien comme en mal. Saura-t-on jamais le tort que le roman policier et la basse pornographie ont pu faire depuis vingt ans aux lettres saines et hautes, à l'art et à la poésie ?

Ainsi doit-on expliquer l'attitude défiante, parfois hostile, de nos écrivains des cinquante premières années (car elle se prolonge bien au-delà de 1854, date de la convention littéraire avec la France), l'étroitesse de leur nationalisme leur effort sympathique vers l'Allemagne, bref tout ce qui les isola d'un grand courant d'art et de pensée. La personnalité et l'œuvre de Van Hulst nous fournissent, à cet égard, un témoignage précieux, que nos historiens des lettres n'ont peut-être pas utilisé autant qu'il le fallait.

(1) Voyez Dopp (Hermann), *La contrefaçon des livres français en Belgique* (Louvain, 1932). Quelques chiffres seulement, empruntés à cet utile exposé : sur un total moyen de 9 millions de francs, que la *Revue Britannique* de 1838 assigne à la vente de la librairie belge, 3 millions doivent être attribués à la contrefaçon des livres français. La même source nous révèle que « les livres français entrent pour un quinzième dans le mouvement général de la librairie en Allemagne; la France en fournit un peu plus de la moitié, la Belgique, le reste ». (pp. 78, 80). L'exportation belge s'étend à la plupart des pays de l'Europe et aux deux Amériques. L'exportation du livre (dont la contrefaçon fournit presque tout le contingent) se chiffrait chez nous, par 306.276 francs en 1831; elle atteignait 954.913 francs en 1838. Une seule maison, d'après ses déclarations en douane, exporte en 1836 pour 310.000 francs. Il faut onze ans pour doubler l'exportation française (2.010.040 fr. en 1831, 4.449.535 en 1842); la Belgique a mis juste le même temps à tripler la sienne (306.276 et 956.060). Il y a des pays, notamment la Hollande, les villes hanséatiques, etc. où son exportation du livre dépasse celle de la France. On devine ce que fut à l'intérieur de notre pays la diffusion du livre publié en France. On s'explique enfin par là une certaine hostilité des auteurs et de la presse de Paris. Cette hostilité, l'auteur de la lettre mentionnée à la note 1, y fait une allusion trop nette pour que nous la négligions : « Vous n'ignorez pas, écrit-il, à la *Revue de Liège*, que nous lisons surtout des journaux » et des livres français, que nous nous laissons même souvent tyranniser par les » opinions de Paris et qu'enfin nous sommes particulièrement sensibles aux éloges » et aux critiques qui nous viennent de la grande ville. Or la presse française manque » presque toujours d'équité lorsqu'il s'agit de notre pays ».

CHRONIQUE

A LA MÉMOIRE D'ANNA DE NOAILLES

Le 31 du mois de juillet, fut inauguré à Amphion-Evian (Haute Savoie) le *Jardin votif Anna de Noailles*, tracé dans le Parc Bassaraba de Brancovan où s'écoula l'enfance et se forma le génie de l'auteur des *Forces éternelles*, membre de notre Académie.

Invitée à cette cérémonie, l'Académie y avait délégué M. Valère Gil le.

Celui-ci, après avoir donné lecture d'un télégramme de S. M. la Reine Elisabeth, adressé à M. le Marquis de Noailles, s'associant de cœur et de pensée à l'hommage rendu à la mémoire de la grande poétesse, prononça le discours suivant :

« L'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique se devait d'être présente à cette fête votive.

Elle compta, en effet, Anna de Noailles parmi ses membres effectifs. Ce fut sa parure.

Elle n'a pas oublié ce 21 janvier 1922, ce jour triomphal où, se dressant parmi nous, dans l'élan ailé de son génie juvénile, Anna de Noailles prit à témoins de sa gloire impérieuse Leurs Majestés le Roi Albert et la Reine Elisabeth.

Sa voix, frémissante comme l'aile d'un oiseau qui chante, célébrait avec un égal amour, notre commune langue française, éducatrice des esprits, et cette Belgique qui, disait-elle, avait de son cœur protégé celui de la France.

C'était au lendemain de la victoire.

Elle rappelait aussi que bien des années avant 1914, avec sa sœur la Princesse de Chimay, par qui elle s'alliait à notre nation, elle avait parcouru souvent nos belles routes blondes, bordées de noirs sapins, qui la menaient de Chimay en France et la ramenait de France en Bel-

gique. Et au moment de franchir ce ruban de terre qui sépare les deux pays, elle disait : « Ce n'est pas une frontière ! »

Il n'y a pas plus de frontière aujourd'hui entre nous qu'il n'y en avait alors. L'illustration de la langue française nous unit. C'est pourquoi je représente en ce moment parmi vous l'Académie de Belgique.

Pourtant, une certaine pudeur me retient. En ces lieux proprement sacrés, je me sens trop près du cœur de la divine Inspirée. Ne suis-je pas indiscret en l'écoutant battre encore à se rompre, devant l'émouvant paysage qui nous entoure ? en assistant aux ardentes et secrètes effusions de son amour ? Car, toutes ces choses, elles les a aimées, elle les aime encore, avec une force si violente, si possessive qu'elle les absorbe en elle, s'évanouit en elles et en fait l'essence même de son être.

Ce pays de Savoie est désormais son âme. Je l'entends lui parler :

*C'est vous qui m'avez fait ce cœur triste et profond
Si sensible, si chaud que l'Univers y fond...*

Où, ces monts lointains, ces rives vaporeuses où, Morges, Ouchy, Lausanne, Vevey dessinent leurs contours dans la nuit en pointillés d'or, ce lac qui berce la mollesse de l'été, ce parc, ce jardin, ces arbres qui jouent avec la lumière, le parfum des herbes potagères, l'odeur des fruits mûrs, le fiffrelis des feuilles et l'appel des sources souterraines, tout cela c'est elle ! C'est sa vie fugitive qui a pris sa figure éternelle !

Comment ne point trembler en sa mystique présence ? Ne faudrait-il pas se taire devant le miracle de sa transfiguration ? Mais sa voix enfantine, impatiente et autoritaire me reprocherait ce silence. Elle m'appelle. Je suis cet Etranger, dont elle a prévu la venue dans ces vers :

*Etranger qui viendras lorsque je serai morte
Contempler mon lac genevois,
Laisse que ma ferveur, dès à présent, t'exhorte
A bien aimer ce que je vois.*

Aimer ce qu'elle a vu ! Mais pourrions-nous jamais aimer comme elle a aimé ? Quel cœur serait à la mesure du sien ? Car elle ne fut qu'un brasier d'Amour et de Désir. Sa vie lui était une perpétuelle ivresse. Elle était la Faunesse dansante. Mais sa danse dans le soleil profilait

derrière elle une ombre qui avait la figure de la Mort. Elle ne pouvait en détourner les yeux. L'idée de l'éphémère, du fugitif, de tout ce qui n'était pas éternel la hantait jusqu'à l'angoisse, et cette angoisse même redoublait sa volupté de vivre.

Elle souhaitait alors se donner plus, pour posséder plus. Elle aurait voulu n'être :

*...qu'une amoureuse bouche
Qui goûte et boit l'univers.*

Son désir s'est accompli. Elle n'est pas morte; elle s'est métamorphosée; elle s'est épanouie dans la force végétale de la terre et nous la retrouvons dans ce jardin que vos soins pieux lui ont consacré. »

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Membres belges

- MM. l'abbé BASTIN, Malmédy.
CHARLES BERNARD, 50, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles.
EMILE BOISACQ, 271, chaussée de Vleurgat, Bruxelles.
H. CARTON DE WIART, chaussée de Charleroi, 187, Bruxelles.
GUSTAVE CHARLIER, 183, avenue Milcamps, Bruxelles.
HENRI DAVIGNON, 76, rue de Trèves, Bruxelles.
LOUIS DELATTRE, rue Beeckman, 28, Uccle.
GEORGES DOUTREPONT, rue des Joyeuses Entrées, 26, Louvain.
LOUIS DUMONT-WILDEN, 181, avenue Paul Doumer, Rueil (Seine et-Oise).
SERVAIS ETIENNE, 33, rue Paul Janson, Ans.
JULES FELLER, rue Bidaut, 19, Verviers.
GEORGE GARNIR, rue du Cadran, 7, Bruxelles.
MARIE GEVERS, Missembourg, Edeghem (Anvers).
VALÈRE GILLE, rue Lens, 18, Bruxelles.
EDMOND GLESENER, rue Alphonse Hottat, 21, Bruxelles.
JEAN HAUST, rue Fond Pirette, 75, Liège.
MAURICE MAETERLINCK, villa Orlamonde, Nice.
GEORGES MARLOW, 523, avenue Brugmann, Bruxelles.
CHARLES PLISNIER, 23, rue du Fer à Cheval, Saint-Germain-en-Laye.
ALBERT MOCKEL, avenue Paul Doumer, 179, Rueil (S.-et-O.).
GEORGES RENCY, avenue Jean Linden, 53, Bruxelles.
HENRI SIMON, à Lincé-Sprimont.
HUBERT STIERNET, 149, rue Stéphanie, Bruxelles.
LUCIEN-PAUL THOMAS, La Roseraie-La Hulpe.
FERMIN VAN DEN BOSCH, rue Franz Merjay, 188, Bruxelles.
HORACE VAN OFFEL, 259, rue François Gay, Woluwe-St-Pierre.
GUSTAVE VANZYPE, rue Félix Delhasse, 24, Bruxelles.
GEORGES VIRRÈS, Lummen (Limbourg).
MAURICE WILMOTTE, 1a, avenue de la Porte de Hal, Bruxelles.

Membres étrangers

- MM. EDOUARD MONTPETIT, 180, rue Saint-Jacques, Montréal (Canada).
J. J. SALVERDA DE GRAVE, 4, Nieuwe Hilversumsche Weg, Bussum (Hollande).
BENJAMIN VALLOTTON, La Colline, Six Fours (Var) France.
EMMANUEL WALBERG, Université de Lund (Suède).
EUGENIO DE CASTRO, Université de Cofmbre.
M^{me} COLETTE, Paris
M. ROBERT DE TRAZ, 27, rue du Docteur Blanche, Paris.

Membres décédés

- MM. IVAN GILKIN, 1924.
ERNEST VERLANT, 1925.
GEORGES EEKHOUD, 1927.
AUGUSTE DOUTREPONT, 1929.
ALBERT GIRAUD, 1929.
FERNAND SEVERIN, 1931.
CHRISTOFER NYROP, 1931.
MAX ELSKAMP, 1931.
M^{me} ANNA DE NOAILLES, 1933.
MM. ALBERT COUNSON, 1933.
EMILE VAN ARENBERGH, 1934.
HUBERT KRAINS, 1934.
ARNOLD GÖFFIN, 1934.
BRAND WHITLOCK, 1934.
JULES DESTRIÉE, 1935.
PAUL SPAAK, 1936.
LÉOPOLD COUROUBLE, 1937.
ALPHONSE BAYOT, 1937.
FRANZ ANSEL, 1937.
FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN, 1937.
FERDINAND BRUNOT, 1938.
GABRIELE D'ANNUNZIO, 1938.

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE

(Les publications de l'Académie sont en vente à « La Renaissance du Livre », 12, Place du Petit Sablon, Bruxelles).

Bulletin, t. I-XVI, 1922-1937.

Annuaire, 8 vol., 1928-1937.

Mémoires

Les Sources de « Bug Jargal », par Servais ETIENNE.

L'Originalité de Baudelaire, par Robert VIVIER.

Charles De Coster, par Joseph HANSE.

L'Influence du naturalisme français en Belgique, par Gustave VANWELKENHUYZEN.

Introduction à l'Histoire de l'Esthétique française, par Arsène SOREIL.

Les Etrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière, par Marcel PAQUOT.

Etude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin, par Marthe BRONCKART.

La littérature et les médecins en France, par Georges DOUTREPONT.

Edmond Picard et le Réveil des Lettres belges, 1881-1888, par François VERMEULEN.

Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt, par Madeleine REICHERT.

Les Légendes épiques carolingiennes dans l'Œuvre de Jean d'Outre-merse, par Louis MICHEL.

La Théorie de l'art pour l'art chez les Ecrivains belges de 1830 à nos jours, par Robert GILSOUL.

Le Parler de La Gleize, par Louis REMACLE.

Introduction à l'Œuvre de Charles De Coster, par Léon-Louis SOSSET.

Les Proscrits du Coup d'Etat du 2 décembre 1851 en Belgique, par Georges DOUTREPONT.

Textes anciens

Le Poème moral. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. Edité par Alphonse BAYOT.

La Trage-Comédie pastorale (1594) publiée avec une introduction et des notes par Gustave CHARLIER.

Rééditions

Octave PIRMEZ. — *Jours de Solitude*. Édition du Centenaire, publiée avec une introduction de Paul CHAMPAGNE, par G. CHARLIER.

James VANDRUNEN. — *En Pays Wallon*.

Hector CHAINAYE. — *L'âme des choses*.

Charles DE SPRIMONT. — *La Rose et l'Épée*.